

# EFA-CGC / CNPF

## Flash Info n°7 – juin 2020

La crise sanitaire a bouleversé nos habitudes de travail et laissera sans doute des traces sur notre organisation à venir (télétravail, développement accéléré du numérique, ...), nous alimenterons les réflexions pour accompagner ces évolutions. Les bases d'une réflexion sur la charge de travail au CNPF qui est un de nos sujets prioritaires pour les mois à venir ont été posées à travers la note que vous avez reçue et que nous défendrons à chaque occasion qui nous sera donnée de le faire. Dans ce flash info, nous vous proposons de mieux connaître vos instances représentatives au sein du CNPF et de vous présenter les actions que nous menons au niveau des instances politiques nationales.

### 1. EFA-CGC, force de proposition sur la politique forestière nationale.

Fin 2019, l'ampleur de la crise sanitaire qui touche la France, comme l'Europe centrale, les critiques récurrentes sur la gestion forestière et les enjeux forestiers dans le cadre de la transition écologique, motivent le Premier Ministre à lancer une mission sur la forêt pilotée par Mme Cattelot, députée. L'Assemblée Nationale commande un rapport à la Cour des Comptes. Dans ce contexte, **notre syndicat EFA-CGC a réalisé dès janvier 2020 un dossier intitulé « [Transition écologique et forêt](#) ».** Il s'appuie sur une analyse transversale des enjeux et plaide pour un retour à une **politique forestière lisible et cohérente**, s'appuyant sur des opérateurs confortés pour la forêt privée et la forêt publique. Diffusé au sein des instances de décision nationales, **ce document a été complété en mai par une audition de notre syndicat avec Mme Cattelot, rappelant l'importance d'une approche stratégique et transversale.**

Par ailleurs, le [rapport de la Cour des Comptes](#) a été publié le 25 mai, il pointe aussi du doigt le manque de stratégie et de soutien de la filière bois ces 2 dernières décennies. Un [rapport du CGAEEER](#), en mars, apporte un éclairage sur le CNPF et sur sa capacité de réaction face aux changements qu'a entraîné la RGPP.

### 2. Réunion du CHSCT du 7 mai et CCN du 2 juin.

Le CHSCT a pour objet l'analyse des risques et enjeux de la santé et de la sécurité au travail et de proposer des actions d'amélioration. Un premier bilan des mesures de confinement a été dressé. Il devra être complété afin de tirer profit de tout ce qu'a révélé la situation de crise. Les risques psychosociaux et la maladie de Lyme restent des thèmes majeurs qui nécessitent une meilleure prise en compte. La CCN a examiné les propositions d'avancement accéléré d'échelon et de changement de grade pour 2020.

### 3. Les instances représentatives du CNPF (Cf. synthèse au verso).

Vous trouverez au verso une présentation synthétique des instances de représentation du CNPF. Ces instances garantissent le dialogue social nécessaire au bon équilibre des décisions prises pour notre établissement. Elles permettent également de défendre nos intérêts collectifs et individuels. La liberté et la pluralité d'expression dans ces instances est un gage de leur bon fonctionnement.

### 4. Élections du 6 juillet : Conseil d'administration et conseils de centre.

Vous avez ou vous allez recevoir le matériel de vote pour l'élection de vos représentants au Conseil d'administration et aux Conseils de centre.

**Votre vote est important.** En votant, vous donnez davantage de force à vos représentants qui ont plus de poids si le taux de participation est supérieur à 90% que lorsqu'il avoisine 50%. Votez pour renforcer la pluralité syndicale au CRPF source de débats plus riches et d'une représentation plus large des salariés du CNPF.

**Alors, dès réception du matériel de vote, votez !**

EFA-CGC n'est pas le syndicat des cadres mais le syndicat représentatif de **toutes les catégories d'emploi** au CNPF qui composent notre groupe de réflexion. Nous sommes affiliés à la CGC pour les valeurs de progrès et de dialogue que porte cette fédération dans lesquelles nous nous reconnaissons. **Nous croyons à la force de l'intelligence collective basée sur la responsabilisation de chaque maillon de notre organisation disposant chacun à son niveau de l'autonomie d'action nécessaire.**

Consultez le site  
[internet d'EFA-CGC](#)

#### Vos contacts EFA-CGC du CNPF :

**CNPFSG et IDF** : Julie THOMAS, Ingénieure à l'IDF antenne de Nancy, 0609416146

**Contractuels** : Florian PRUDHOMME, Technicien au CRPF Occitanie, 0610622725

**Personnel administratif** : Annick LAMOTHE, Attachée au CRPF Nouvelle Aquitaine, 0556015470

**Personnel d'encadrement** : François CLAUCE, Adjoint au Directeur au CRPF Hauts-de-France, 0685193715

**Ingénieurs et chargés de mission** : Amélie CASTRO, Ingénieure au CRPF Nouvelle Aquitaine, 0679066821

**Technicien de terrain** : Damien BREUGNON, Technicien de secteur au CRPF Grand Est, 0624489152



Membre de  
l'Alliance du Tréfle





# Flash info n°7 – juin 2020

## Les représentants du personnel



Instances concernées par le scrutin du 6 juillet 2020

Revenu en 2017 après plusieurs années sans candidature, EFA-CGC est l'un des deux syndicats représentatifs au CNPF :

**EFA-CGC** et **UNSA**



**Commission nationale de discipline**

**3 ans**

Élection sur liste majorité à 1 tour

Présidée par la directrice générale du CNPF

Se réunit autant que de besoin

- Rend un avis préalablement à toute sanction disciplinaire autre que l'avertissement ou le blâme concernant les personnels du CNPF



**Conseil d'administration du CNPF**

**3 ans 2017**

Élection sur sigle majorité au plus fort reste

Présidé par le président du CA élu

Au moins 3 réunions par an

- Vote le budget national
- Délibère sur les programmes nationaux
- Porte des avis nationaux



**Commission consultative nationale**

**4 ans 2018**

Élection sur liste majorité à la plus forte moyenne

Présidée par la directrice générale du CNPF

Au moins 1 réunion par an

- Donne son avis à la directrice générale sur les questions d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents du CNPF



**Comité technique national**

**4 ans 2018**

Élection sur liste majorité à la plus forte moyenne

Présidée par la directrice générale du CNPF

Au moins 2 réunions par an

- Est consulté sur les questions et projets relatifs l'organisation et au fonctionnement du CNPF
- Elabore et modifie les statuts
- Débat du bilan social du CNPF
- **Fait office de Commission hygiène, sécurité et santé au travail (CHSCT)**

**Les différents modes de scrutins.**

Election sur sigle : cela signifie que ce sont les syndicats qui sont candidats ; le ou les syndicats élus désignent ensuite leurs représentants.

Election sur liste : cela signifie que se sont des salariés du CNPF qui sont candidats, affiliés ou non à un syndicat.



**Conseils de centre**

**3 ans 2017**

Élection sur sigle majorité à 1 tour

Présidés par le(a) président(e) du Conseil de centre élu

Au moins 3 réunions par an

- Votent les SRGS
- Délibèrent sur les DGD
- Portent des avis régionaux



**Commissions consultatives paritaires locales**

**4 ans 2017**

Élection sur liste majorité à 1 tour

Présidés par le(a) directeur (trice) du CRPF ou du CNPF-SG/IDF

Au moins 1 réunion par an

- Donnent leur avis au directeur du service gestionnaire auprès duquel elles sont placées sur les questions d'ordre individuel relatives à la situation professionnelle des agents de ce service.

**Tous les votes se font par correspondance à bulletin secret.**

Le vote par correspondance garantie strictement l'anonymat : le nom inscrit sur l'enveloppe de vote ne sert qu'à l'émargement des votants ; l'enveloppe de scrutin, anonymisée est ensuite mélangée avec toutes les autres enveloppes avant le dépouillement.

**Ainsi, le caractère anonyme du vote est scrupuleusement préservé.**